



1 Avenue Charles de Gaulle  
19400 Argentat-sur-Dordogne

**Tél :** 05 55 28 03 56  
**Email :** maison.estrade@wanadoo.fr  
**Site Internet :** <https://www.maison-estrade.fr/>  
**Habilitation :** 20-19-0032  
**SIRET :** 41325491300010

ESTRADE DOMINIQUE - SARL au capital de 207 622,45€, immatriculée au RCS de Brive sous le numéro B 413 254 913 et immatriculée à l'Orias sous le numéro 07024299, dont le siège social est situé 1 Avenue Charles de Gaulle, 19400 Argentat-sur-Dordogne, représentée par Caroline PETIT en qualité de Gérant. Numéro d'habilitation 20-19-0032 délivrée par la préfecture de la Corrèze située au 1 Rue Souham, 19000 Tulle. Numéro de TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR8841325491300010.

**Devis n° DLR230149**

**Dossier n°DS00238361**

Devis établi le 27/04/2023, valable 1 mois.

Votre conseiller : Hélène ZALESKI

Lien de parenté avec le défunt : Mairie

Compte client : 90201963

**MAIRIE DE MALEMORT**

14-16 rue Jean Jaurès

19360 Malemort

Obsèques de ..... née le ..... à et décédée le ..... à l'âge de ..... ans , à .....

Services

**Transport avant mise en bière :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Soins :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Salon en chambre funéraire :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Fermeture de cercueil :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Mise en bière :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Transport après mise en bière :** Funérarium Estrade 1 Avenue Charles de Gaulle 19400 Argentat-sur-Dordogne

**Crémation :** Crématorium de Tulle Avenue Evariste Galois 19000 Tulle

En application de la réglementation funéraire l'article R.2223-29 du CGCT prévoit que seules les prestations suivantes sont obligatoires : la housse mortuaire en cas de transport avant mise en bière, et dans tous les cas le cercueil, ses poignées, sa plaque d'identité et sa cuvette étanche, à l'exclusion de ses accessoires intérieurs et extérieurs, ainsi que soit les opérations d'inhumations, soit les opérations de crémations et l'urne cinéraire ou cendrier. En fonction des circonstances ou des causes du décès, du mode de transport et des modalités de l'inhumation ou de la crémation, les prestations obligatoires incluent également le véhicule de transport de corps avant ou après mise en bière, le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur.

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<b>1. Préparation / organisation des obsèques</b>				
<b>Frais d'Accompagnement des Familles</b> <i>Rédaction et suivi des démarches administratives pendant 6 mois par un conseiller dédié et spécialisé (impression des documents et envoi postal à l'adresse du référent)</i>	20%	245,00		
<b>Location de salle de soins de conservation</b>	20%		80,00	
<b>Toilette mortuaire</b>	20%		210,00	
<b>Séjour au Funérarium à Argentat sur la base de trois jours</b>	20%		380,00	
<b>Honoraires: annonce nécrologique</b>	20%		25,00	
<b>Presse: annonce nécrologique</b>	0%			180,00
<b>2. Transport du défunt avant mise en bière (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu</b>				
<b>Housse sanitaire *</b>	20%	70,00		
<b>Prise en charge en vue du transport du corps</b>	20%	49,00		
<b>Transport avant mise en bière</b> • Forfait : Malemort à Argentat	10%	430,00		
<b>3. Cercueil et accessoires</b>				
<b>Cercueil Pirée*</b>	20%	990,00		

Désignation	T V A	Prix TTC des prestations courantes	Prix TTC prestations complémentaires optionnelles	Frais avancés pour le compte de la famille
<i>En pin massif naturel, poncé et non traité, 22 mm d'épaisseur fini, garniture étanche*, poignées au nombre de 4*, plaque d'identité*</i>				
<b>Capiton Peau d'Ange (coloris au choix)</b>	20%		115,00	
<b>4. Mise en bière et fermeture du cercueil</b>				
<b>Mise en bière, fermeture du cercueil à Argentat</b>	20%	85,00		
<b>5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu</b>				
<b>Transport après mise en bière</b> • Forfait : Argentat à Tulle	10%	370,00		
<b>6. Cérémonie funéraire</b>				
<b>Fourniture du registre et de la table à signature</b>	20%		45,00	
<b>8. Crémation</b>				
<b>Crémation*</b> • Crématorium : de Tulle	0%			1 120,00
<b>Fourniture d'une urne*</b> (y compris la plaque gravée réglementaire)	20%	80,00		
<b>TOTAL TTC</b>		<b>2 319,00 €</b>	<b>855,00 €</b>	<b>1 300,00 €</b>

\* Articles obligatoires par la législation # Articles obligatoires par la réglementation, selon la situation

TVA%	Base TVA	Montant TVA
0%	1 300,00	0,00
10%	727,27	72,73
20%	1 978,33	395,67

Total HT	4 005,61 €
TOTAL TVA	468,39 €
Total TTC	4 474,00 €

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Je soussigné(e) MAIRIE DE MALEMORT

Accepte le présent devis prévisionnel

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 27/04/2023 à Argentat-sur-Dordogne

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»